



**Pourquoi les agents de l'environnement des collectivités locales sont-ils exclus de ces formations ?**

Je suis moi-même issu de la FPT et je comprends l'acuité de cette question. Nous n'avons pas encore développé d'actions conjointes avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, mais nous avons des contacts et, d'ailleurs, le CNFPT siège dans le conseil d'orientation de l'IFORE. Il serait intéressant du reste, que les gestionnaires d'espaces naturels des collectivités locales puissent bénéficier d'une formation initiale adaptée à leur métier. Les choses sont en débat.

**Professionnaliser les acteurs de l'environnement et constituer une culture commune, combien de temps faut-il pour réaliser cette ambition ?**

On peut mener une action déterminante en ce qui concerne la professionnalisation de ces agents du « service public de l'environnement » ; leurs métiers touchent à la gestion ou l'animation d'un territoire. Cependant, parler d'environnement, c'est aborder le concept de développement durable : un concept qui interpelle des préoccupations politiques, des questions de développement économique, d'action sociale...

Le réchauffement climatique, les émissions de gaz polluants... Ces questions ne peuvent se traiter au niveau d'un territoire ni même au niveau du territoire de la République. Il ne faudrait pas omettre cette dimension internationale. Elle rend notre mission difficile et complexe. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MP

CONTACT : IFORE  
6 RUE G. CAMOU - 75007 PARIS  
01 42 19 25 92

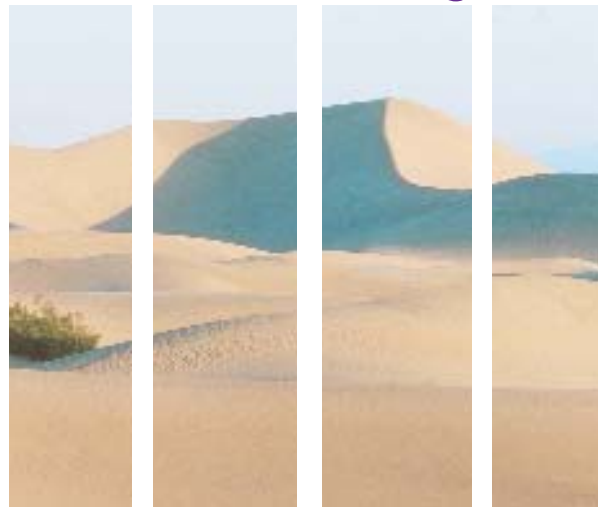


**Didier Quentin**

député et vice-président du Conseil général de la Charente-Maritime a été élu président du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en septembre dernier.

Ce 7<sup>ème</sup> président prend la tête d'un établissement vieux de 27 ans, propriétaire de plus de 65 000 ha soit plus de 10 % du linéaire côtier. Succédant à Christine Lazerges, députée de l'Hérault, Didier Quentin accède à cette présidence au moment où la loi du 27 février 2002 renforce les compétences de l'établissement public. Parmi les défis qu'il devra relever : le développement des liens entre le conservatoire et les collectivités territoriales.

## ● Johannesburg un autre regard



Le programme d'action de Johannesburg en matière de biodiversité insiste surtout sur la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité. L'économie mondiale est fondée pour 40% sur les produits et procédés biologiques, sur 1,2 milliard de personnes vivant dans la pauvreté extrême, 900 millions vivent dans les zones rurales. Pendant le dernier siècle on a observé : la disparition de près de 75% de la diversité génétique des plantes cultivées et 50% des zones humides et des espèces qui y vivent. 24% des espèces mammifères et 12% des oiseaux sont en péril.

Les écosystèmes (forêts, zones humides, écosystèmes côtiers...) contribuent de multiples façons aux activités productives, et donc aux pauvres urbains ou ruraux : fourniture d'eau, recyclage des nutriments, entretien de la fertilité des sols et prévention de l'érosion. Ces services sont des biens publics qui apportent des valeurs indirectes que le marché ne peut fournir, mais qui sont vitaux pour l'existence de tous. Si le contexte Nord Sud met en avant la réconciliation entre la lutte contre la pauvreté et l'environnement, ce discours peut être appliqué dans les pays du Nord au développement économique local.

Le diagnostic des Nations Unies cite les problèmes : « faiblesses institutionnelles et sociales comme la faible gouvernance, l'absence de coordination intersectorielle et de partenariat effectif, des processus de décision fragmentés, mauvaises politiques foncières, perte d'identité culturelle et de valeurs spirituelles, manque d'information, usage limité des connaissances scientifiques et vernaculaires ». Un travail mené sur les bonnes pratiques dans les espaces naturels français sous l'égide de l'ATEN a identifié des pratiques qui répondaient à ces problèmes en identifiant cinq types de critères : cohérence de l'opération avec les enjeux de développement durable, gouvernance, transférabilité, viabilité à long terme, prise en compte de facteurs critiques. Les 17 cas recensés ont été présentés à Johannesburg dans la contribution des pays francophones aux bonnes pratiques de développement durable. ■ CHRISTIAN BRODHAG

VOIR AUSSI : [WWW.ESPACES-NATURELS.FR/ATEN/NOUVEAUTÉS](http://WWW.ESPACES-NATURELS.FR/ATEN/NOUVEAUTÉS)



>>> Marais du Vigueirat

## Provoquer l'afflux touristique pour protéger l'espace

Reconnus d'importance internationale pour les oiseaux d'eau, les marais du Vigueirat, en Camargue, abritent aussi le « sentier des cabanes ». Lieu d'apprentissage et de loisirs pour les familles, elles le fréquentent de plus en plus nombreuses. Comment concilier fréquentation touristique et préservation de l'espace. Réponse...

Enchâssé sur pilotis, le sentier serpente au milieu du marais. Il traverse un bois, une roselière, enjambe les canaux et effleure les étangs. De loin en loin, il s'anime : ici on a déposé un piano dont l'étrange musique restitue le cri des animaux, là une libellule géante force le regard, tandis qu'ailleurs un labyrinthe serpente au milieu des roseaux. Ouvert au public depuis juin 2000, le « sentier des cabanes » court sur 400 mètres au cœur des marais de Vigueirat. Depuis lors, les visiteurs viennent de plus en plus nombreux. Certes, on peut y voir la preuve que cette activité de nature correspond à une attente des familles mais il faut aussi analyser la réussite autrement, et constater que cette fréquentation croissante n'a nullement dégradé le site. Pour les gestionnaires de l'espace, cette absence de dégradation n'est pas le fait du hasard mais la conséquence logique de leurs choix, effectués lors de la

conception du projet. À comprendre Nathalie Hecker, gestionnaire, le secret réside dans le fait de canaliser les personnes. La difficulté étant de faire en sorte que les gens se sentent libres mais qu'ils ne puissent pas faire « n'importe quoi ». Le type d'infrastructures et les activités proposées doivent donc être longuement réfléchies pour répondre aux exigences du public mais aussi à sa canalisation. Or, effectivement, sauf à patauger dans l'eau, il est difficile de déambuler hors du sentier des cabanes. « Vous pouvez accueillir 50.000 personnes sur un espace naturel, mais il faut l'aménager avant », expliquent ses gestionnaires.

Jean Laurent Lucchesi, directeur de l'association des amis des marais du Vigueirat, insiste sur la complexité qui préside à la conception d'un site récréatif. « Les gestionnaires de l'espace doivent savoir s'entourer d'autres compétences. Ils sont garants de la philosophie du projet, c'est eux qui animent, gèrent, catalysent,

### Maîtrisons la fréquentation dans les espaces naturels

Le tourisme constitue une ressource économique que personne ne saurait négliger. À condition... car il y a des conditions, de maîtriser la fréquentation.

En 1995, l'organisation mondiale du tourisme augurait un triplement des 560 millions de touristes internationaux (ensemble de la planète) pour les 20 ans à venir. Or... les espaces naturels figurent en bonne place parmi les destinations.

Sachant que la simple fréquentation, sans autre forme de prélèvement d'espèce, peut être source de dérangement voire de destruction des sites naturels, les gestionnaires s'interrogent. Un équilibre entre conservation, mise en valeur du patrimoine et gestion des flux de visiteurs doit être recherché comme c'est le cas, depuis des décennies, pour le patrimoine culturel des musées.

Maîtriser l'impact de la fréquentation touristique suppose donc d'être capable d'en faire l'analyse. Les professionnels proposent de prendre en compte plusieurs critères :

1. l'impact de la fréquentation sur les sols, les espèces, les habitats naturels et les paysages ;
2. la capacité des visiteurs eux-mêmes et celle des habitants à supporter les conséquences de la fréquentation en terme de dégradation de la qualité de vie des habitants et de qualité de la visite ;
3. la résistance à la foule des aménagements et leur impact sur l'intégrité et la notoriété des sites.

« Si l'on veut que les avantages du tourisme l'emportent sur les inconvénients, il faudra gérer la pression qu'il exerce sur les ressources et les lieux visités\* ».

JEAN MARIE PETIT

\* Gestion des visiteurs sur les sites naturels, K. Chamberlain in actes du colloque d'Arles ICOMOS France - mars 1999.





TOUT LE LONG DU SENTIER, DES CABANES SONT AUTANT DE LIEUX DE DÉCOUVERTE.

apportent leur connaissance du site et leur conscience de l'environnement mais ils doivent aussi associer d'autres professionnels. Le sentier des cabanes a été conçu avec une équipe pluridisciplinaire de paysagistes, pédagogues, concepteurs de structures ludiques, scientifiques... Aujourd'hui le bilan est positif car le site revêt tous les aspects que nous avons souhaités. Nous voulions un espace ludique et interactif ? Les différentes activités permettent aux enfants de s'amuser. Nous voulions un espace pédagogique ? Les thèmes traités dans les

AU MILIEU DES ROSEAUX...



Mécénat ou prêt bancaire

Si la qualité des infrastructures est le garant de la non-dégradation du site. Le gestionnaire d'espace se voit, derechef, endosser l'habit du porteur de projet à la recherche d'investisseur et de financements. Sans illusion, les gestionnaires évoquent l'improbabilité d'un prêt bancaire et soulèvent que leur rôle est d'inspirer confiance aux collectivités locales et éventuels mécènes. Le sentier de cabanes a coûté 310.000 euros. Ils ont été cofinancés par la Fondation d'Entreprise Procter et Gamble et le Conservatoire du Littoral.

cabanes donnent de nombreuses informations sur l'environnement. Nous voulions un espace qui autorise la liberté ? Il n'y a pas d'accompagnateur, pas de sens de visite. Nous voulions un espace qui respecte la nature ? Les infrastructures en bois sont parfaitement intégrées au cadre naturel. Elles permettent au lieu d'être largement fréquenté sans dégradation. » Est-ce à dire que tout espace naturel peut ainsi être transformé en zone récréative ? Notre rôle est avant tout de protéger l'espace. Nous devons offrir au public des lieux où il puisse investir la nature mais nous devons également protéger la biodiversité. « La toute première étape de notre travail consiste en une zonation de l'espace », explique Nathalie Hecker. Les marais du Vigueirat, ce sont 1000 hectares à la jonction de la Camargue et la Crau. Deux écosystèmes remarquables. Nous avons estimé que 900 hectares avaient une valeur biologique exceptionnelle. Notre première mission est donc de les protéger. Par contre, 100 hectares d'anciennes terres agricoles n'ont pas d'intérêt biologique fabuleux. Nous avons estimé qu'il était possible de les restaurer de manière à ce qu'ils aient un intérêt pour le public. En effet, l'accueil touristique ne se fait pas n'importe où. Toutes les colonies de hérons ou encore les gros groupes de canard, par exemple, se trouvent sur les 900 hectares précités.

Créer de l'emploi local pour exercer une influence

Il n'est pas rare que les gestionnaires aient à gérer une sur-fréquentation touristique. Leur problématique est alors de protéger, restaurer, limiter l'impact de cette fréquentation. Mais aux marais du Vigueirat les professionnels ont provoqué eux-mêmes, l'afflux de population. Est-ce bien raisonnable ? Loin d'être tabou, la question suscite un grand intérêt de la part des responsables. « Ici, à l'est de la Camargue, il y a peu d'entreprises, peu d'activités, peu de tourisme. Le niveau de chômage est important. Quelle est la place des espaces protégés dans ce territoire social et économique ? Quelle est la place des espaces naturels dans notre société ? Notre rôle se limite-t-il à une protection de la nature ou bien, comme nous le croyons, faisons-nous partie des acteurs qui inventent l'histoire et la vie de ce territoire ? Professionnels des espaces naturels, nous pensons devoir participer au développement de l'activité économique par le biais des activités de nature. Comment pourrions-nous ignorer le cours de la réalité



UN PIANO OÙ CHAQUE NOTE REPRODUIT LE CRI D'UN ANIMAL.

sociale. Non seulement nous sommes des acteurs sociaux, au même titre que d'autres, mais les marais du Vigueirat constituent un moteur socio-économique. Du reste, nous n'avons pas vraiment le choix, si nous pensons que notre rôle se limite à la protection, nous nous enfermerions dans une tour d'ivoire et le monde extérieur modifierait la nature sans nous. Par contre, en étant générateur de ressources, nous sommes des acteurs et nous pouvons exercer une influence. Très concrètement, par exemple, quand nous avons dû embaucher des animateurs, notre choix s'est porté sur des gens du village. Nous savions qu'ils ne répondaient pas immédiatement au profil de poste, mais nous les avons formés et ils ont acquis les compétences nécessaires. De la même manière, nous travaillons avec des éleveurs, avec des entreprises locales. Nous cherchons à déclencher des scénarios de gestion de l'espace permettant de respecter la nature, nous ne voulons pas nous en tenir à la notion d'espaces protégés. C'est là une autre vision de la protection de l'environnement. De quoi méditer certainement... ■ CAMILLE PROSPERI

Propriété du Conservatoire du Littoral, les marais du Vigueirat sont gérés par la Mairie d'Arles et l'association des Amis des marais du Vigueirat".  
13104 Mas Thibert  
Tél. : 04 90 98 70 91  
marais-du-vigueirat@wanadoo.fr

>>> L'Atelier Technique des Espaces Naturels édite des travaux sur les capacités d'accueil et sur des méthodes de concertation entre acteurs de la gestion des sites. ATEN : 04 67 04 30 30

Volcan en souffrance



« Quelquefois des basaltes très fluides ruissellent sur des dizaines de kilomètres, d'autres fois le volcan libère sa masse gazeuse pour assurer la remontée rapide des magmas... Sur l'île de la Réunion, le Piton de la Fournaise culmine à 2600 mètres et le spectacle régulier d'éruptions volcaniques attire des visiteurs de plus en plus nombreux, au point de voir l'activité touristique devenir la première activité économique du département. Les guides touristiques parlent de « milieux naturels étonnants, de paysages uniques au monde ». Ils ont raison.

Mais, parallèlement, la société insulaire, avec sa forte démographie, son urbanisation galopante et ses besoins liés à la modernisation, impose à l'espace naturel des contraintes grandissantes. Aujourd'hui déjà, le Piton de la Fournaise souffre de surfréquentation touristique épisodique. Certes, le massif est encore préservé du fait de son statut foncier, mais il n'en reste pas moins « altéré » et laisse présager, à terme, une dégradation irréversible des milieux et de la qualité de l'accueil.

Conscientes de ce risque, les collectivités souhaitent un développement raisonné et intégré, ce qui impose au gestionnaire une connaissance des flux des visiteurs et usagers. Les mesures ponctuelles réalisées ces dernières années avec l'Université de la Réunion se sont très vite révélées insuffisantes. Les choix ambitieux qui semblent s'imposer pour qu'une valorisation durable s'instaure, ont conduit le Département de la Réunion et l'Office National des Forêts à mettre en place sur l'année 2002, un comptage permanent des véhicules transitant sur la route forestière du volcan. Les randonneurs pratiquant les deux principaux sentiers sont eux-aussi comptabilisés. Quatre compteurs ont été ainsi positionnés sur ces itinéraires. Leurs données brutes, récoltées chaque semaine, sont enrichies par des relevés visuels et des enquêtes qualitatives. L'analyse des éléments recueillis interviendra dans l'élaboration, en 2003, d'un schéma directeur d'aménagement écotouristique du massif dont une des finalités sera de proposer une redistribution des fonctions des espaces. Le but ? Générer un tourisme respectueux de l'authenticité d'un site exceptionnel. ■

MICHEL SICRE - ONF

>>> Méthode et techniques de comptage

Fréquentation sous surveillance

Comment concilier la préservation de l'espace et l'accueil d'un public toujours plus nombreux ? Comment prendre des décisions et aménager en connaissance de cause ? Pour intervenir, les gestionnaires d'espaces naturels doivent disposer d'indicateurs de fréquentation fiables et pertinents. Or, à chaque problématique, correspond une technique de comptage donnée. Au risque de réaliser des aménagements inadaptés, il est préférable de se pencher avec soin sur la méthode.

Toujours avec le même souci : concilier la préservation de l'espace, celle des espèces et l'accueil du public. Le comptage des visiteurs s'inscrit dans cette démarche : il est un outil d'aide à la décision.

Question de méthode

Chaque site naturel est un espace délimité, caractérisé par une configuration et une organisation spatiale qui lui sont

... page 12

Les techniques de comptage et leurs applications • AUTOMOBILES

FINALITÉS	TECHNIQUES DE COMPTAGE	REMARQUES
1 Fréquentation totale. Hiérarchisation des portes.	Comptage automatique sur les accès routiers.	Adapté uniquement aux routes et voies carrossables de type impasse.
2 Définir la capacité d'accueil. Réaménagement des parkings. Nombre de visiteurs à un instant T. Quantification des pics de fréquentation.	Nombre de véhicules sur les aires de stationnement autorisées ou sauvages (comptage manuel ou photographie aérienne).	Un grand nombre de parkings mobilise un personnel important. Le temps entre le début et la fin des relevés peut révéler des différences importantes.
3 Durée de la visite. Temps de rotation des véhicules.	Durée de stationnement des véhicules.	Difficile à réaliser : si le temps de rotation est long ; si le nombre de véhicule en stationnement est faible.
4 Nombre total de visiteurs	Nombre de personnes par véhicule.	
5 Origine des visiteurs.	Immatriculation des véhicules.	